



SOUTIEN À LA GRÈVE À BFM ET RMC :

LE GROUPE A LES MOYENS D'AUGMENTER LES SALAIRES !



A l'appel de la CGT (le Syndicat national de la radiodiffusion, de la télévision et de l'audiovisuel SNRT AV CGT et le Syndicat National des journalistes SNJ-CGT) et du Syndicat national des journalistes (SNJ), le mouvement de grève des salarié·es du groupe Nextradiotv, dont BFM et RMC, se poursuit.

Leurs revendications salariales, qui portent sur 2022, sont légitimes face aux gros bénéfices du groupe et à la hausse des prix liée à l'inflation. L'antenne de BFMTV était fortement perturbée ce dimanche par le mouvement de grève qui a bloqué la plupart des émissions en direct et en plateau. Des salarié·es de RMC ont également rejoint le mouvement.

Nous constatons et dénonçons l'attitude de la direction qui, surprise par l'ampleur du mouvement, exerce des pressions sur les salarié·es en grève.

La CGT n'exclut pas de recourir à toutes actions pour faire respecter le droit de grève. BFMTV et la radio RMC appartiennent au groupe Altice du milliardaire Patrick Drahi, également propriétaire de l'opérateur télécom SFR.

Les salarié·es exigent le doublement de la prime proposée par la direction, avant l'ouverture de la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2023 qui traitera elle de l'inflation, des inégalités salariales femmes/hommes, ainsi qu'un ensemble de sujets de négociation tout aussi important et qui mérite le temps nécessaire.

La Fédération du Spectacle CGT réunie ce lundi 14 novembre en commission exécutive et le SNJ-CGT apportent leur soutien total aux salarié·es en grève et à leurs justes revendications !

Contacts presse :

- Pour la CGT SPECTACLE : Denis Gravouil 06.80.26.72.77
- Pour le SNRT-AV CGT : Christophe Porro 06.79.84.98.82
- Pour le SNJ-CGT : Emmanuel Vire 06.31.04.35.36

Paris, le 15/11/2022